



Desistement en cas de vol par effraction

Par **Maggiemag**, le 16/10/2020 à 15:24

Bonjour,

Peut on adresser un desistement a un tribunal en cas de vol, si la personne a penetré chez vous par effraction?

Par **P.M.**, le 16/10/2020 à 15:31

Bonjour,

En tout cas, cela n'empêcherait pas au Procureur de la République de maintenir les poursuites pénales...

Par **Zénas Nomikos**, le 19/10/2020 à 15:00

Bonjour,

c'est simple il suffit de ne pas se présenter à l'audience et de ne rien communiquer concernant une éventuelle demande de dommages et intérêts, de ne pas vous constituer partie civile, bref en faisant le mort quoi.

Par **P.M.**, le 19/10/2020 à 15:26

Bonjour,

Ne pas se désister risque de provoquer une condamnation pour procédure abusive et au titre des dépens...